

# Assurances sociales – Confirmés

**08.30 – 09.00**

Accueil avec café et croissants

## Matin

### Loi sur la partie générale des assurances sociales

- La procédure
- La prise en charge provisoire
- La surindemnisation
- L'assurance-vieillesse et survivants
- Les personnes assurées
- Les cotisations des personnes sans activité lucrative
- Calculer une rente de vieillesse (avec un exemple concret)

## Pause

### L'assurance-invalidité

- Le degré d'invalidité d'une personne sans activité lucrative
- Les prestations destinées aux employeurs

### Les allocations pour perte de gain

- Allocation en cas de services
- Allocation en cas de maternité

**12.00 – 13.00**

Repas

## Après-midi

### La prévoyance professionnelle

- L'encouragement à la propriété du logement
- Le calcul des avoirs en cas de divorce

### L'assurance-chômage

- Le contrôle du plafond des cotisations
- Le gain intermédiaire
- L'indemnité en cas d'insolvabilité
- L'indemnité en cas de RHT
- L'indemnité en cas d'intempéries

## Pause

### L'assurance-accidents :

- Les personnes assurées
- Le début et la fin de couverture
- Projet de révision
- Vision d'ensemble des prestations

### Cas pratiques

- Les personnes menacées par l'invalidité

## 16.30

fin du séminaire

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en cas de nécessité.